

# Diplôme Universitaire (DU) de SCIENCES CRIMINELLES

## Contacts

---

Madame Leturmy, responsable de la formation : [laurence.leturmy@univ-poitiers.fr](mailto:laurence.leturmy@univ-poitiers.fr)

Madame Guignard, secrétaire de l'Institut de Sciences Criminelles (ISC-EPRED) : [secretariat.isc-epred@univ-poitiers.fr](mailto:secretariat.isc-epred@univ-poitiers.fr)

Site de l'ISC-EPRED : <http://isc-epred.labo.univ-poitiers.fr/>

## Lieu de la formation

---

Faculté de droit et des sciences sociales  
43 place Charles de gaulle  
Bâtiment E9  
TSA 81100  
86073 Poitiers Cedex 09

## Présentation

Le D.U. de sciences criminelles, administrativement géré par l'Institut de sciences criminelles (ISC) de la Faculté de Droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers, est co-organisé par le Collectif pour la Recherche, l'Information et la formation Multidisciplinaires en Criminologie à l'Université de Poitiers (C.R.I.M.C.U.P.). Ce collectif repose sur la collaboration de plusieurs équipes d'enseignants-chercheurs appartenant à trois UFR de l'Université de Poitiers (Droit et sciences sociales, Médecine et pharmacie, Sciences humaines et arts), qui toutes s'intéressent de très près au phénomène criminel, au traitement des auteurs d'infractions pénales et à leur suivi judiciaire et post-sententiel.

## Conditions d'accès

La formation est accessible :

- aux étudiants inscrits dans une université
- aux bacheliers de l'enseignement secondaire et aux capacitaires en droit
- aux personnes spécialement autorisées au titre d'une expérience professionnelle.

## Objectifs de la formation

Cette formation constitue une ouverture sur les sciences criminelles accessible aux étudiants de tout cursus et aux personnes déjà engagées dans la vie professionnelle : magistrats, avocats, policiers ou gendarmes, travailleurs sociaux, éducateurs, personnels de l'administration pénitentiaire, psychologues, salariés d'associations, et plus généralement, à tous ceux qui s'intéressent pour des raisons professionnelles ou personnelles à l'étude des sciences criminelles et aux problèmes de la délinquance.

Elle permet l'acquisition de connaissances et de compétences dans le champ de la criminologie par des enseignements pluriels (psychocriminologie, psychiatrie criminelle, politique criminelle, sociologie pénale, doctrines criminologiques, criminalistique, etc), assurés par des enseignants-chercheurs de diverses composantes et praticiens en exercice.

## Organisation et contenu de la formation

Les enseignements de ce D.U. s'organisent sur deux ans : l'attestation la 1<sup>ère</sup> année, le certificat la seconde. La possibilité est néanmoins offerte de préparer ce DU en un an après autorisation du responsable du diplôme.

1 <sup>ère</sup> année - Attestation	2 <sup>ème</sup> année - Certificat
<b>Unité 1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Introduction au droit</li><li>- Introduction au droit pénal général et à la procédure pénale</li><li>-Doctrines criminologiques</li><li>-Criminalistique</li></ul>	<b>Unité 1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Droit pénal spécial</li><li>- Sociologie pénale</li></ul>
<b>Unité 2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Droit de la sanction pénale</li><li>-Délinquance et victimologie des mineurs</li></ul>	<b>Unité 2</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Politique criminelle</li><li>- Psychocriminologie</li><li>- Psychiatrie criminelle</li></ul>

## Modalités d'enseignement

Les enseignements du DU de sciences criminelles ne peuvent être suivis qu'en présentiel.

## Formation continue

L'accès à la formation est ouvert aux candidats ne possédant pas les diplômes requis après validation de leurs acquis professionnels et personnels (VAE). Pour toute demande en ce sens, il convient de s'adresser à UP&PRO : 2 rue Pierre Brousse, Bât B.25, TSA 91110, 86073 Poitiers cedex 9 – Tél : 05-49-45-44-60 – Courriel : [up-pro@univ-poitiers.fr](mailto:up-pro@univ-poitiers.fr)

## **Equipe pédagogique et principaux collaborateurs**

B. AUBERT

Maître de conférences, HDR à la Faculté de Droit et des sciences sociales de Poitiers

J. BOSSAN

Maître de conférences, HDR à la Faculté de Droit et des sciences sociales de Poitiers

S. CHASSARD

Avocat général à la Cour d'appel de Paris

Maître de conférences associé à la faculté Droit des sciences sociales de Poitiers

M. DANTI-JUAN

Professeur à la Faculté de Droit et des sciences sociales de Poitiers

A. DELBREIL

Praticien hospitalier universitaire (PH-U), Poitiers

L. DESESSARD

Professeur à la Faculté de Droit et des sciences sociales de Poitiers

A. DUCOUSSO-LACAZE

Professeur à la Faculté de sciences humaines et arts de Poitiers

J. MOTTE DIT FALISSE

Psychologue-criminologue, expert auprès de la Cour d'appel Poitiers

M. J. GRIHOM

Professeur à la Faculté de sciences humaines et arts de Poitiers

M. HAZA

Maître de conférences, HDR à la Faculté de sciences humaines et art de Poitiers

L. LETURMY

Professeur à la Faculté de Droit et des sciences sociales de Poitiers

A. MASSÉ

Coordinateur des opérations en criminalistique

Responsable de la cellule d'identification criminelle de Poitiers

R. OLLARD

Professeur à la Faculté de Droit et des sciences sociales de Poitiers

E. PELLADEAU

Maître de conférences à la Faculté de sciences humaines et art de Poitiers

M. VOYER

Praticien hospitalier, psychiatre et médecin légiste, CHU Poitiers